



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2018-005**

Objet :
**Rapport d'orientation budgétaire 2018 de la commune
dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2018.
Budget Primitif 2018**

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-huit et le trente janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine à 18h50 – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – DEBEAUCHE Christine – POURTIER Jean Luc – BENEZETH Béatrice -CABOCHE Chrystelle – NADAL Olivier – MATEO Amélie – DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie

Pouvoirs : BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - LONGIN Thierry à SERVEL Olivier - BONNET Jean-louis à NADAL Olivier - PANTALEONE Alexandra à SOTO Jean-François - LECOMTE Olivier à CONTRERAS Sylvie – SUQUET Maguelonne à DEJEAN Anne-Marie

Absents : LABEUR Martine (arrivée à 18h50) - EDMOND-MARIETTE Gérard

Convocation du 24 janvier 2018

Madame Amélie MATEO est élue secrétaire à l'unanimité.

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1 et suivants.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Sur le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil

• **DECIDE**

- **par 28 voix POUR (unanimité)**
 - de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2018 de la commune préalable au vote du budget primitif 2018
- **par 23 voix POUR et 5 CONTRE**
 - d'approuver le rapport d'orientation budgétaire 2018 de la commune ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO



Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20180130-DEL2018-005-DE
Date de télétransmission : 31/01/2018
Date de réception préfecture : 31/01/2018